

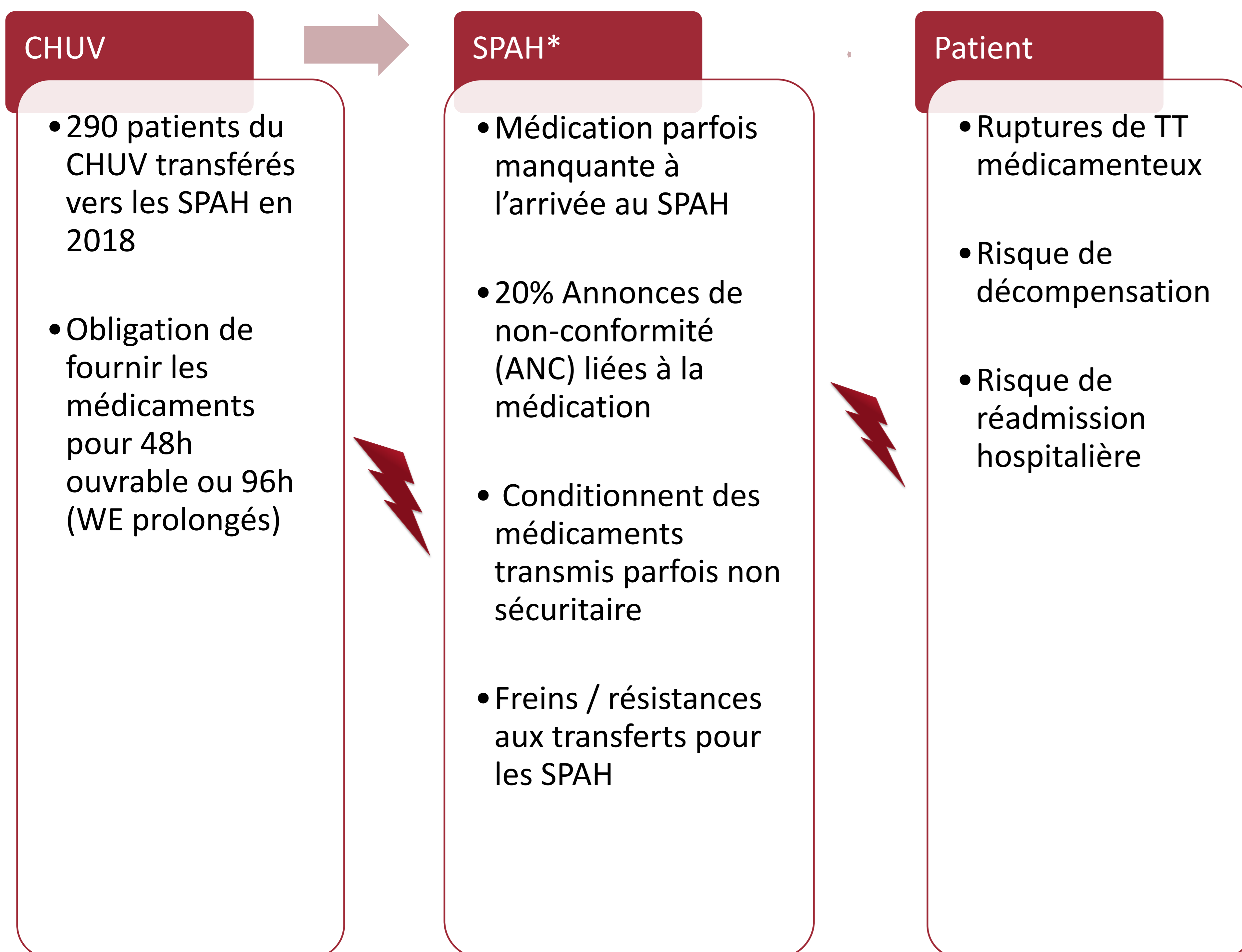
Assurer la sécurité médicamenteuse dans les transitions du CHUV vers les SPAH

Auteurs : BRIO RSRL : France Nicolas, responsable du BRIO, Mathilde Chinet, responsable de projets RSRL. CHUV : François Decaillet, Responsable de la Gestion des Flux Patient.

Co-auteurs : HPA : Oriana Zanier. Pharmacie 24 : Anne Decollogny. SPAH Paix du Soir : Virginie Pozzi. SPAH Rozavère : Catherine Schneider, Catarina Ferreira. CHUV : Eliane Deschamps. Hôpital de Lavaux : Kristel Vasserot.

Vers un partenariat CHUV-SPAH-BRIO-Pharmacie 24 pour assurer la sécurité médicamenteuse dans les sorties de patients vers le SPAH

Situation de départ



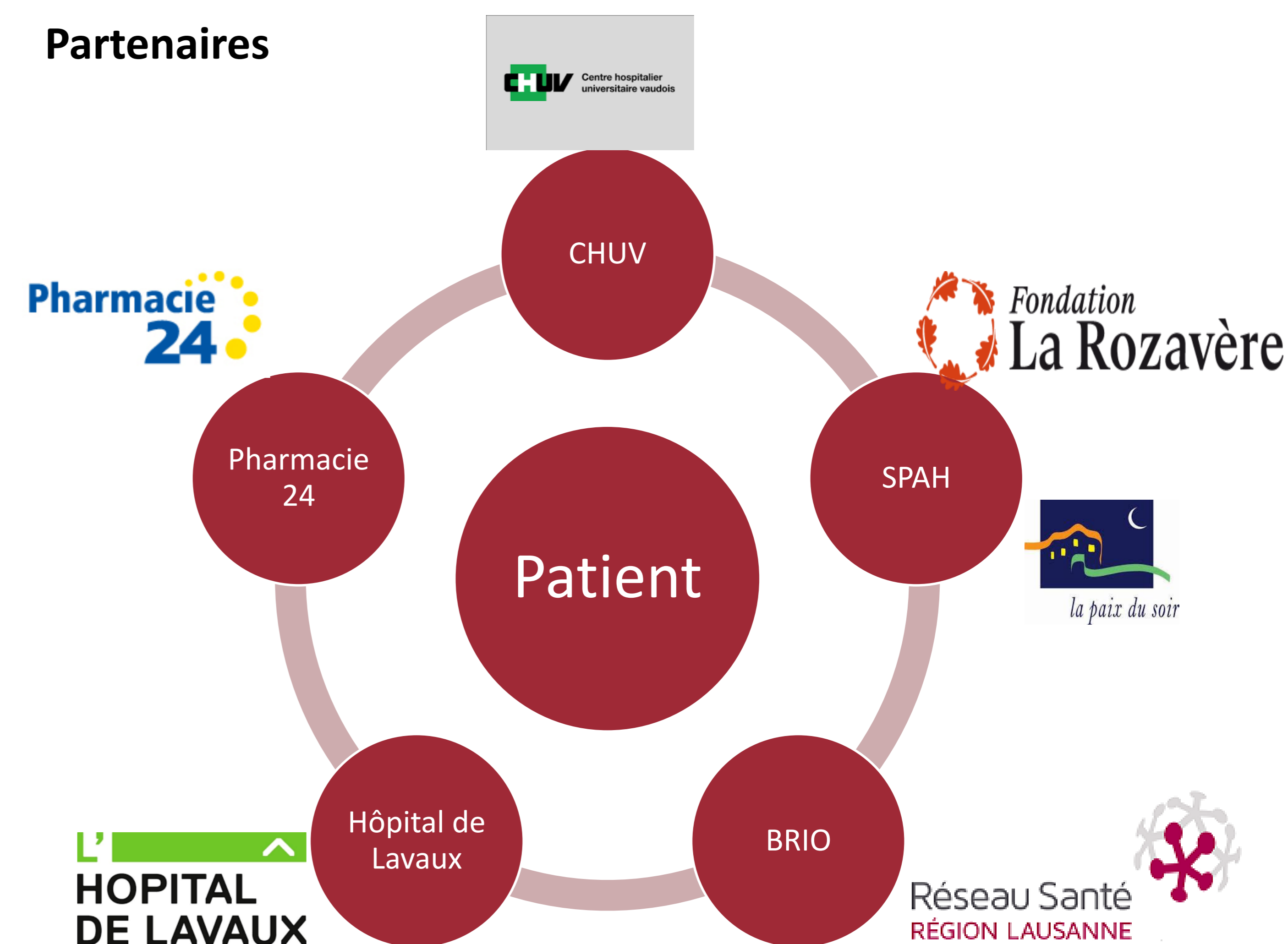
Questionnement

- Comment assurer une transition de qualité entre deux établissements en intégrant leurs spécificités ?
- Comment améliorer la continuité thérapeutique pour le patient dans son parcours de soins ?

Ressources

- Le service de garde de Pharmacie 24 est compétent en situation d'urgence et répond 7/7 (8h00 à 24h00, jours fériés inclus)
- Disponibilité d'une large gamme de produits, y compris les médicaments rares, et distribution possible à l'unité
- Préparation de médicaments et de matériel spécifique selon la liste des moyens et appareils (LiMA) pour les SPAH
- Coordination des activités avec différents partenaires du domaine de la santé.

Partenaires



Actions envisagées

- Les partenaires proposent de collaborer avec Pharmacie 24 selon 3 scénarii possibles :
 - Pallier les manques
 - Fournir pour 24H à 7J de traitement
 - Devenir la pharmacie référente du SPAH
- Les SPAH déterminent chacun leurs modalités de collaboration avec leur pharmacie locale et Pharmacie 24
- Evaluation semestrielle du dispositif

Effets attendus

Livrables

- Partenariat formalisé avec fournisseurs

Outcomes

- ANC liés à la continuité de traitement < 5%
- Diminution des ruptures de médication lors des transferts vers les SPAH (visé 0%)
- La médication n'est plus un frein aux transferts vers les SPAH le week-end
- Augmentation de la sécurité (conditionnement et posologie des médicaments)
- Ré hospitalisations évitées

Etapes

Janvier-septembre 2019

- Identifier et mobiliser les partenaires concernés par la problématique
- Analyser le processus de transition et identifier les étapes à améliorer
- Définir des mesures permettant la continuité thérapeutique

Dès novembre 2019

- Mettre en œuvre le dispositif

Avril 2020

- Evaluer et ajuster

Axes de développement

- Développement possible à d'autres types de transferts, par exemples vers les EMS
- Intégration au projet GPS+, axe «préparation à la sortie du patient»
- Prévoir l'inclusion du patient en tant que partenaire de la transition